

## DEFINITION GENERALE DE L'ASSURANCE-VIE

L'assurance vie est une assurance qui permet de garantir le versement d'un capital ou rente lorsque survient un événement à l'assuré : un accident, une maladie, son décès.

Le cadre juridique et fiscal fait de ce contrat également un très bon outil patrimonial pour constituer, valoriser ou transmettre un capital dans des conditions favorables.

Juridiquement l'assurance-vie est un contrat tripartite qui lie:

- un souscripteur qui confie des capitaux à un assureur, choisit les supports d'investissement, fait évoluer son contrat. Il peut récupérer ses capitaux à tout moment et désigne un bénéficiaire en cas de décès.
- La compagnie d'assurance qui gère les capitaux du souscripteur.
- Un bénéficiaire qui reçoit les sommes restantes ou capitalisées du contrat en cas de décès du souscripteur

La majorité des contrats proposés sont des contrats "Multisupports" qui permettent d'investir:

- Sur un fonds en Euros offrant une grande sécurité (garantie en Capital, taux minimum garanti, ...)
- Sur différents supports appelés unités de compte (UC). Ils peuvent être investis en actions, obligations, monétaires et immobilier. Contrairement au support en Euros, le risque est supporté par les souscripteurs.

## EXEMPLES D'ORIENTATIONS DE GESTION\*

Il vous faut connaître votre profil de gestion car il tient compte de votre sensibilité au risque. Défensif, équilibré, réactif ou dynamique, chaque profil prend en compte le niveau de risque que vous êtes prêt à accepter et votre horizon d'investissement:

Pour valoriser l'épargne tout en observant une certaine prudence. Le but est la préservation du capital avec un minimum de risque, c'est-à-dire une exposition limitée aux marchés actions.

Pour privilégier une allocation active afin de rechercher une plus-value à moyen/long terme en profitant des grandes tendances des marchés.

Pour privilégier la recherche de performance par une gestion active. Priorité est ici donnée à la volonté de faire fructifier le capital par une gestion flexible et opportuniste.

Pour rechercher une valorisation élevée du portefeuille. Priorité est donnée à la recherche de performances élevées à long terme avec une possible exposition maximale en actions.

\* Exemple d'exposition cible. L'investissement dans le support en euros est à son maximum pour chacun de ces exemples.